

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE DU 4 mai 2021
RÉFÉRENCE ACCORD-CADRE : N° 971-PREF-SATPN-2021-AOO-AI-04

Ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique - décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique - arrêtés portant modification de la partie règlementaire du code de la commande publique, publiés le 31/03/2019)

NOM ET QUALITÉ DU SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR : Ministère de l'Intérieur - préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe ou son représentant

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME ACHETEUR : service administratif et technique de la police nationale - 267, Allée Maurice Micaux - B.P. 466 - 97108 Basse-Terre Cedex

OBJET DE L'ACCORD-CADRE : Achat et livraison de véhicules d'occasion de marques et modèles variés au profit de service de la police nationale basé en Guadeloupe. Les véhicules seront soumis à des activités opérationnelles. Ils doivent donc répondre à des exigences techniques fortes.

TYPE DE PROCÉDURE : Appel d'offres ouvert (AOO) passé notamment selon les dispositions des articles R2113-1 – R2123-1 – R2123-5 – 20162-2-2162-4-2162-14 du Code de la commande publique en vigueur.

DURÉE DU MARCHÉ : l'accord-cadre prend effet à compter de la notification de l'acte d'engagement et ce jusqu'au 31 décembre 2021.

DURÉE D'EXÉCUTION DE L'accord-cadre : l'accord-cadre s'exécute par l'émission de bons de commande en application des articles R2162-13 et 14 du même décret. Le dispose d'un délai de 60 jours à compter de la réception du bon de commande pour exécuter la prestation

DÉCOMPOSITION : alloti. Il comporte un minimum et un maximum. Le minimum d'achat devra obligatoirement être atteint. Les besoins sont donnés à titre indicatif et ne sauraient engager contractuellement l'administration pour l'exécution de l'accord-cadre.

Lot 1 – Véhicules - segment SUV - TYPE CROSSOVER COMPACT

Minimum : 5
Maximum : 8

Lot 2 –Véhicules - segment B2 - TYPE CITADINE

Minimum : 2
Maximum : 4

Lot n°3 : Véhicules - segment B2 - type CITADINE HYBRIDE

Minimum : 1
Maximum : 2

LIEU D'EXÉCUTION ET DE LIVRAISON : Les véhicules sur le site de la police nationale situé au Morne Vergain – 97139 Abymes

CONDITIONS DE PARTICIPATION (articles R2142-1 - R2142 - 2142-3 et R21424-5 du décret de la commande publique en vigueur) - voir dossier de consultation des entreprises (DCE)

Les candidats ne doivent pas faire l'objet d'une interdiction de soumissionner.

Les candidats devront justifier de leur aptitude à exercer l'activité professionnelle, de leur capacité économique et financière ou de leurs capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché.

(Voir règlement de consultation et le DCE à retirer sur la plate forme de l'Etat (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>)

CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES : l'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, conformément aux articles R2191-3 à 5 et R2152-6 et 7 du décret précité.

1 – Prix (75 points) (Le prix ferme pourra inclure les remises éventuelles accordées. La cellule de sélection des offres considérera seulement le prix global définitif du dossier de proposition)

2 – Valeur technique (25 points) : identique pour les 3 lots

(lot 1)- segment SUV «type CROSSOVER COMPACT»

(lot 2)- segment B2 – Type citadine

(lot 3) – segment B2 - type Citadine Hybride

2.1 – kilométrage de 0 à 25 000 kms : 10 points

Kilométrage entre et 25 000 kms et 30 000 kms : 5 points

Kilométrage supérieur à 30 000 kms : 0 point

2.2 – Mémoire technique : (10 points)

- fiche technique du véhicule proposé : 3 points
- contrôle technique : 2 points
- état général (photos du véhicule) (2 points)
- après remise des offres et visite état général du véhicule : 3 points

2.3 – Durée de garantie (valable aux 2 lots) : (5 points)

- de 0 à 6 mois (2 points)
- supérieure à 6 mois (5 points)

S'agissant du prix, chaque offre se verra attribuer un nombre de points selon la formule suivante :

(Note pondérée du candidat X = (PMD / PO)*75

PMD = prix de l'offre la moins distante

PO = prix de l'offre considérée

S'agissant de la valeur technique

(Note pondérée du candidat X = meilleur valeur technique/valeur technique de X*25

Pour chaque lot, la note finale (N) de chaque candidat résulte de l'addition des deux notes obtenues par le candidat.

Pour chaque lot, les offres sont classées par ordre décroissant. Le candidat qui obtient la note N (sur 100 points) la plus élevée se voit attribuer le lot, sous réserve qu'il ait produit les pièces afférentes à l'attribution du marché.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES sur le site de dématérialisé de l'Etat : au plus tard le 8 JUIN 2021 à 12 heures locales, heure de Guadeloupe précise.

AVANCE : les règles relatives aux avances sont fixées par les dispositions des articles R2191-17 - R2191-18 - R2191-19 du décret susvisé, sauf décision contraire du titulaire.

CONTACTS :

Pour les renseignements administratifs : M^{me} Claudie HENRY

Pour les renseignements techniques : MM. Patrick MOUNIGAN (logistique) ou Martial CARON

Adresse dématérialisée PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Toutes questions relatives au marché devront être transmises **obligatoirement** par la voie dématérialisée sur le site des marchés publics de l'Etat. Toute question par mail ou demande téléphonique sont prohibées.

Les candidats qui ne s'inscrivent pas sur le site dématérialisé de l'Etat ne pourront être informés des modifications ou réponses apportées aux questions posées.

ORGANISME CHARGÉ DES PROCÉDURES ET INTRODUCTION DES RECOURS :

Tribunal administratif de Basse-Terre - 6, rue Victor Hugues - 97100 Basse-Terre Cedex -
Tél : 0590.81.45.38 – Fax : 0590.81.96.70

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr